





AVIS DE COURSE FINN EN ERDRE - FINN OUEST TOUR 2017 25 & 26 MARS 2017

Port Breton
SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST
Grade : 5A

1. RÈGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV).
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire.
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.5 Possibilité de jugement semi-direct sur l'eau
- 1.6 Et le cas échéant, utilisation du Pavillon U (cf. annexe art.11.5–RCV) dans les procédures de départ.

2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FF Voile, les bateaux **DOIVENT** porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe FINN.
- 3.2 Les bateaux admissibles <u>DOIVENT SE PRÉINSCRIRE</u> en complétant le formulaire Google- drive figurant sur le lien suivant et en faisant parvenir les frais d'inscription requis 55€ à SPORT **N**AUTIQUE DE L'OUEST au plus tard le 22 MARS 2017.

Lien de préinscription : https://goo.gl/forms/Y16hlbNOEWgUTi3W2

<u>Les Préinscrits confirmeront leur inscription le jour de la régate</u> en signant une fiche de confirmation d'inscription pré remplie.

<u>Les NON PREINSCRITS</u> devront compléter entièrement la fiche d'inscription papier la remettre au secrétariat du Comité de course, avec leur règlement, **majoré à 65€**, le jour de la course.

- 3.3 Les concurrents possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FF Voile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs,
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
 - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'euros.
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants : 55 € barbecue compris, avant le 22 Mars 2017, après : 65 €

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription : Samedi 25 Mars 2017 de 9h à 12h
- 5.2 Jauge et contrôles : Sans Objet

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 25 mars. 2017	14 h	FINN
Dimanche 26 mars, 2017	10 h	FINN













Dîner du Samedi : en cours d'organisation éventuelle

Déjeuner du Dimanche : UN BARBECUE SERA OFFERT PAR LE SNO.

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 25 mars 2017

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type construit: Parcours SNO numérotés de 1 à 12 édition **2014,** et Parcours de type raid : **A SNO /SUCE. B SUCE/SNO**
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (Cf. extrait de carte).

8. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit: des prix seront distribués pour les premiers, à charge pour un concurrent tiré au sort de rédiger un compte-rendu de régate à publier sur les sites associatifs de l'IFA et du Finn Ouest.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

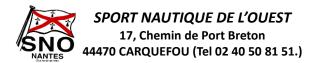
La FINN en ERDRE est une épreuve du **FINN OUEST TOUR 2017** et le règlement du challenge est applicable sur cette régate.

http://www.finn-france.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=214&Itemid=685&lang=fr

Autres informations : http://www.finn-france.fr

Ne pas oublier la préinscription GOOGLE DRIVE (Cf. lien avis de course, point 3.2)

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :



Ou Annie NOËL-GUILLOU
Philippe LOBERT
Marc ALLAIN des BEAUVAIS

annie.noel94@gmail.com philippe.lobert@orange.fr

marc@transmer.com 06.07.29.27.56











